



DUF Arrivée le :
18 DEC. 2009

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

TRESORERIE GENERALE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
TRESORERIE GENERALE DES BOUCHES-DU-RHONE
DEPARTEMENT FRANCE DOMAINE
SITE D'AIX-en-PROVENCE



10, AVENUE DE LA CIBLE
13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

☎ 04 42 37 54 36

☎ 04 42 37 54 08

✉ andré.cauvin@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNAUTE URBAINE
Marseille Provence METROPOLE
N° d'enregistrement:
09012653A
Courriel
arrivé le 16 DEC. 2009
Original à : DDDA
Copie à :

U6
Cne UH val

Communauté Urbaine

MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
Développement Durable et Attractivité du Territoire
BP 48014
13567/MARSEILLE Cedex 02

AVIS n° 2009-054V2090

Affaire suivie par: M. CAUVIN

Objet : Commune de Marignane.
Estimation immobilière

Vos Réf. : v/lettre du 17/11/2009
DGDDAT/DUFH/SF/MR

Communauté urbaine	
MARSEILLE PROVENCE M.	
Arrivée en DUFH le :	1-6 DEC. 2009
INSTANCE	
DGA	
DDEAF	
DUFH	
DDEP	
AUTRE	

Aix-en-Provence, le 14/12/2009

Monsieur le Directeur ,

Par lettre citée en référence, vous avez sollicité de l'estimation de l'ensemble immobilier non bâti, cadastré section BX n°16-20-22-26-27-35-36-42-43-48-49-61-66 pour une superficie totale de 45 586m².

J' ai l' honneur de vous faire connaître, que la valeur vénale actuelle du bien dont il s' agit, libre de toute location ou occupation, est de l' ordre de:

159 551 € H.T.

(CENT CINQUANTE NEUF MILLE CINQ CENT CINQUANTE ET UN EUROS HORS TAXES)

Recherche sur la présence d'amiante, des termites et des risques liés au saturnisme: non effectuée.

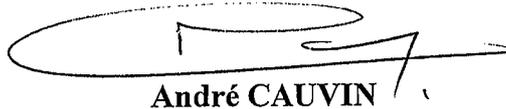
L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n°78-17 modifiée relative à l'informatique, aux

fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

Il vous appartient d'en informer les propriétaires concernés.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour le Trésorier Payeur Général,
par délégation
l'Inspecteur,**



André CAUVIN

▲
MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT